

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de PONTS SUR SEULLES

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 21/05/2021

Date d'affichage : 01/06/2021

**Délibération du Conseil Municipal de PONTS-SUR-SEULLES
en date du 27 mai 2021**

MA-DEL-2021-019

**OBJET : Vote des tarifs 2022 de location des salles
communales de PONTS SUR SEULLES**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, de voter de nouveaux tarifs applicables dès le 1^{er} janvier 2022. Ces tarifs sont réajustés en fonction de l'indice INSEE, soit une augmentation de 20 € sur chacun des tarifs précédents hors tarifs de la semaine.

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE LANTHEUIL

EN SEMAINE :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : 80 €

PERSONNES EXTÉRIEURES : 130 €

LE WEEK-END : (Du vendredi 17h00 au lundi matin 10h00) **ET NOËL** (de la veille 17h00 au lendemain 10h00) :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 250 €** (ancien tarif 230 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 320 €** (ancien tarif 300 €)

GRANDS WEEK-END (3 JOURS) :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 300 €** (ancien tarif 280 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 370 €** (ancien tarif 350 €)

JOUR DE L'AN (de la veille 17h00 au lendemain 10h00) :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 300 €** (ancien tarif 280 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 370 €** (ancien tarif 350 €)

NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES D'AMBLIE

EN SEMAINE :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : 80 €

PERSONNES EXTÉRIEURES : 130 €

LE WEEK-END :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 250 €** (ancien tarif 230 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 420 €** (ancien tarif 400 €)

GRANDS WEEK-END (3 JOURS) :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 300 €** (ancien tarif 280 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 500 €** (ancien tarif 480 €)

JOUR DE L'AN (de la veille 17h00 au lendemain 10h00) :

HABITANTS DE PONTS-SUR-SEULLES : **Nouveau tarif 300 €** (ancien tarif 280 €)

PERSONNES EXTÉRIEURES : **Nouveau tarif 500 €** (ancien tarif 480 €)

Pour la location hivernale de la salle des fêtes d'Amblie (période du 30 octobre au 30 avril), un supplément de 100 € (130 € sur un weekend de Trois jours) sera demandé au titres du chauffage.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide

À l'unanimité :

- **De valider les tarifs définis ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200065068-20210527-DEL19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2021

Affichage : 01/06/2021

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Gérard LEU

